



**DOCUMENT DE POURSUITE CONTRE LA VILLE DE VICTORIANVILLE  
ET LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Le 11 mars 2019

Ville: Victoriaville,

Date des événements: Le 10 mars 2019

Heure: +- 11:45 PM

Rue: Justras ? en face du Canadian Tire de Victoriaville)

Véhicule: Auto de police noir numéro 5077

Motifs de la poursuite : Harcèlement policiers, entrave a la justice dans le cadre d'un dossier criminel.

Encore a la sortie d'un Mc-Donald. Ça commence a être curieux ces arrestations de la police pour savoir comment ça va ? En pleine tempête de neige un auto de police noire à Victoriaville m'a intercepté pour savoir comment ça va !

Le préambule de la conversation !

- Police: Vous allez bien ou comment ça va ?
- Pierre Michaud: Quel est le sujet de votre intervention ?
- Police: Stratégie de provocation.
  - Vous aimer pas ça de répondre a ces questions
  - Vous arrivez de où
  - C'est quoi votre nom
  - Date de naissance
  - C'est pas vous le Pierre Michaud des autos à la télé !
  - C'est quoi déjà votre date de naissance ?
  - Vous êtes agressif la !
  - Etc.

Aussitôt que j'ai demandé le sujet de l'intervention bidon de ce policier celui-ci a utilisé la stratégie des questions réponses a ma place. Il s'agit d'une forme de provocation. Affirmer des comportements et réponses a la place de la personne que l'on veut interroger, et poser des questions affirmations basées sur des répliques de négations et ou de nuances de frustration de comportement. En passant frustration et agressivité sont deux comportements différents. Il n'y a eu aucune agressivité dans ces échanges verbales (de tous), frustration de Pierre Michaud sans élévation du ton et comportements de provocations de la part de ces policiers (policiers ???). Ce policier sauf erreur m'a dit que j'étais agressif pendant qu'il essayait de me provoquer. Ces deux individus n'ont aucun entre-gens et des comportements gisants à aggraver une situation plutôt qu'a la détendre.

- Que fait ces personnes dans la police ?
- Ou on t-il pris leurs formation bidon ?
- Il y a peu de chance que cette rencontre soit un hasard ! Pourquoi ce harcèlement

Il s'agit de deux agents provocateurs point final. Menacer une personne de la faire répondre au poste de police si on a pas un peu de lèche bottes n'est pas une bonne une bonne idée lorsque l'on veut conserver son travail. En passant pour moi une arrestation est de nuire à la mobilité d'une personne. L'empêcher de se déplacer librement. À chacun ses petites définitions.

- Ces policiers n'ont pas entendu parler de mon dossier, vous y croyez vraiment ?
- Le conducteur de l'auto de police est en civil ?
- Semble trouver drôle ce jeux de questions réponses provocateur
- N'importe quel ..BUMM.. aurait pu faire ce même travail le 10 mars 2019

Ces policiers ne doivent pas seulement être évalués ils doivent aussi être mis sous enquête des situations passées afin d'évaluer leur travail de torchon auprès de la population.

Ces policiers ont aussi de sérieux problèmes comportementaux et ne font plus partie des solutions, ils font partie des problèmes qu'il est nécessaire de résoudre.

Recommandations de Pierre Michaud et PMI;

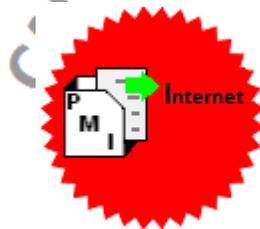
- Aucune suspension.
- Retrait immédiat des forces de police.
- Évaluation psychologique
- S'assurer qu'ils sont désarmés à 100%
- Analyse des dossiers passés de ces policiers.
- Actions prises en conséquences
- **Analyse des déplacements de ces policiers** le 11 mars 2019 et élargissement de la période s'il y a lieu.
- Dépôt d'une poursuite en différée de Pierre Michaud contre la Ville de Victoriaville et le gouvernement du Québec.

Une question; Qui a changé les heures du Tim-Horton à proximité dans ce secteur où je me dirigeais ? y a-t-il un lien ? les policiers présents au Mc-Donald avant mon départ ont-ils communiqué avec ces policiers ? Drôle de hasard cette arrestation à cet endroit et à cette heure !

Il ne s'agit plus seulement de harcèlement mais en plus de menaces de privation de liberté si une dose de lèche-bottes n'est pas suffisante. Ces individus n'ont plus aucun droit de représentation dans le système de justice du Québec en ce qui me concerne tant et aussi longtemps qu'une évaluation en profondeur de leur travail ne soit faite..

*Pierre Michaud*

Pierre Michaud, PMI, ce 11 mars 2019 12:59 h / 24 WARWICK



13-03-2019 12:35:16

PM/pm.

Note : (1)

L'utilisation de ce document dans un autre cadre constitue un acte passible de poursuite(s) en justice.

Note : (2)

Je déclare avoir écrit ce document sous serment (contexte) au mieux de ma connaissance et qu'il s'agit d'un document légal de cours de justice utilisable immédiatement dans ce cas et uniquement dans ce cas. (13-03-2019)

Note : (3)

Version finale à venir.

-----